

## LES PARTENARIATS ETAT- COLLECTIVITES LOCALES EN FAVEUR DU LOGEMENT ETUDIANT

---

L'Etat développe en collaboration avec les collectivités de nouvelles grandes résidences étudiantes sur certains sites identifiés comme stratégiques par exemple, une première vague de construction de 7500 logements sera lancée dès 2011 sur le Plateau de Saclay. Des accords sont en cours de discussion en vue de la création de nouvelles chambres à Aubervilliers, à proximité du futur campus Condorcet, à Créteil et 500 chambres à Ivry-sur-Seine.

Ces accords s'inscrivent dans la continuité des protocoles déjà conclus avec le département des Yvelines qui prévoit la création de 3000 logements étudiants supplémentaires dans les 4 ans à venir (le Conseil général s'est engagé à financer chaque chambre nouvelle à hauteur de 10 000 euros par chambre), et celui des Hauts-de-Seine qui prévoit quant à la lui la création de 3000 logements supplémentaires. Parallèlement, à l'occasion de la remise du rapport sur l'immobilier universitaire parisien de Bernard Larrouturou, la ministre avait fait part de sa volonté de faire de l'amélioration de la vie étudiante la grande priorité du plan de rénovation immobilière, avec un accès particulier mis sur le logement étudiant.

## LE LOGEMENT ETUDIANT AU CŒUR DE L'OPERATION CAMPUS

---

### *Des logements étudiants au sein des Campus universitaires*

**La réalisation de nouveaux logements étudiants se heurte souvent à la disponibilité du foncier dans les zones les plus tendues, là où le besoin est le plus grand. L'Etat a donc décidé de mobiliser du foncier sur les campus universitaires pour créer de nouvelles résidences :**



**Résidence Carreire**, rue du docteur Rocaz à Bordeaux, où 48 nouveaux appartements de 30 m<sup>2</sup> seront ouverts en septembre 2010, sur le campus de Bordeaux 2, sur du terrain appartenant à l'Etat.

**Résidence de Bonne**, 3 rue Colonel Dumont, qui ouvrira en septembre 2010, 89 chambres sur le campus de Grenoble 3, sur du terrain appartenant à l'Etat.

